

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS
PRO Occitanie

**A vos côtés,
pour préparer demain**

2022



SOMMAIRE

3

**Édito, le mot
de la Présidence
paritaire**

4

**La gouvernance
de Transitions
Pro Occitanie**

**Les axes
stratégiques de
la gouvernance**

**Composition
du bureau
et du Conseil
d'administration**

5

**Les missions
de Transitions
Pro Occitanie**

**Les ressources
de Transitions
Pro Occitanie**

**La commission
d'instruction paritaire**

6

**Les faits
marquants
de l'année
2022**

7 8

1. Qui sont les bénéficiaires ?

9

**2. Les outils
au service de
votre reconversion
professionnelle**

10

**2. Les outils
pour valoriser
votre expérience
professionnelle**

11

**2. Les outils
de reconversion
collective**

12

**2. Les outils
pour valoriser vos
connaissances et
vos compétences**

13 15

**3. Nos métiers pour
vous accompagner
dans votre projet
de reconversion
professionnelle**

16

**4. Nos engagements
pour 2022**

19

**5. Le suivi du CEP
en région Occitanie**

17 18

**6. Votre avenir
c'est toute
notre histoire**

19

**7. Nos partenaires
régions**

ÉDITO

Le mot de la Présidence paritaire

2022 aura été marquante entre la crise énergétique et l'inflation liées à la guerre en Ukraine. Notre société est confrontée à de multiples transitions : écologiques, numériques, démographiques, économiques... Autant de bouleversements qui ont été au cœur des préoccupations. Dès à présent, l'accélération des mutations interpelle tous les décideurs : il s'agit de devenir acteur de ce changement !

Face à ce contexte, les membres du Conseil d'administration, organisations patronales et organisations salariés, et les équipes opérationnelles ont mis en commun leur volonté de continuer à imprimer la marque Transitions Pro au sein de l'écosystème régional de l'emploi et de la formation et à faciliter et accompagner les transitions au quotidien.

C'est dans cet esprit que nous ancrons le partenariat en région. Un évènement phare tel que le forum « Clés d'avenir » a traduit cette volonté de synergie de l'ensemble des acteurs de la reconversion professionnelle.

Cette année 2022 a aussi été marquée par une action plus volontariste auprès des entreprises visant à les accompagner sur les problématiques en ressources humaines qu'elles rencontrent. En effet, l'objectif straté-

gique de Transitions Pro Occitanie d'accompagner les reconversions et mobilités professionnelles a pris toute son ampleur face aux tensions de recrutement éprouvées par les employeurs et aux enjeux de transitions.

La transition professionnelle est une des clés dans un monde incertain, complexe pour préparer l'avenir. Il nous tient à cœur de souligner que Transitions Pro Occitanie est un organisme paritaire où le dialogue social est au cœur de son fonctionnement pour permettre d'être au plus proche des besoins des salariés et des entreprises du territoire. La réussite de notre mission en 2022 a été possible grâce à la confiance que nous accorde l'État au niveau national et en région, à l'ensemble de nos partenaires, mais surtout grâce à l'investissement et à l'expertise d'une équipe d'administrateurs et de collaborateurs.

La Présidence de Transitions Pro Occitanie



La gouvernance de Transitions Pro Occitanie

Le réseau des 18 Transitions Pro est coordonné par Certif Pro, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation au niveau national et régional.

Transitions Pro Occitanie est pilotée par une gouvernance paritaire composée de représentants syndicaux (collège salarié) : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO et de représentants patronaux (collège employeur) : CPME, MEDEF et U2P.

Les axes stratégiques de la gouvernance

Validé par le Conseil d'administration, ce plan d'action a pour objectif général de poursuivre la montée en puissance des dispositifs portés par Transitions Pro Occitanie avec une augmentation du nombre de dossiers financés pour une utilisation du budget d'engagement de 90% minimum.

Composition du bureau et du Conseil d'administration

Collège Salariés

CFDT

La Présidente
Un titulaire
Deux suppléants

CFE/CGC

Deux titulaires
Deux suppléants

CFTC

Deux titulaires
Un suppléant

CGT

Deux titulaires
Un suppléant

CGT/FO

Deux titulaires
Deux suppléants

Collège Employeurs

CPME

Trois titulaires
Trois suppléants

MEDEF

La Vice-Présidente
Cinq titulaires
Six suppléants

U2P

Un titulaire
Un suppléant

Les missions de Transitions Pro Occitanie

Au quotidien, nos équipes ont pour missions :

- D'identifier les besoins en matière d'emploi et de compétences dans la région Occitanie ;
- De développer et renforcer des partenariats avec l'ensemble des acteurs territoriaux en charge de l'emploi et du développement des compétences ;
- D'informer et d'accompagner les salariés vers les autres acteurs territoriaux, (opérateurs CEP, Pôle Emploi, AGEFIPH ...);
- D'instruire, de financer et de suivre les demandes de financement du PTP au regard de la réalité socio-économique du territoire Occitan ;
- D'organiser les jurys de la Certification CléA ;
- De délivrer le caractère réel et sérieux des projets dans le cadre du Projet de Reconversion Professionnelle (Dispositif Démissionnaire) ;
- D'être garant de la qualité des formations financées ;
- De suivre la mise en œuvre du CEP en région.

Les ressources de Transitions Pro Occitanie

les dotations de France Compétences issues des contributions des entreprises

En 2022 :

47,8 millions d'euros ont été attribués à Transitions Pro Occitanie dont :

39,1 millions d'euros pour le financement du dispositif PTP.

976 650 euros pour le financement de la VAE.

La commission d'instruction paritaire

Les partenaires sociaux, membres du Conseil d'administration, constituent également la Commission d'Instruction paritaire de Transitions Pro Occitanie.

Chaque mois :

- Ils décident d'accorder ou non le financement au titre du Projet de Transition Professionnelle (PTP) en s'appuyant sur le budget attribué à la commission et sur les critères de priorités nationaux et régionaux ;
- Ils attestent ou pas du caractère réel et sérieux des Projets de Reconversion Professionnelle (dispositif démissionnaire) ;
- Ils prennent des décisions concernant les dossiers Transitions Collectives (TransCo) ;
- Ils examinent les dossiers des salariés et délivrent la certification CléA ;
- Ils valident ou non le financement des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE).

En 2022

1090 dossiers du dispositif PTP financés

1673 dossiers du dispositif démissionnaire acceptés

145 dossiers d'accompagnement à la VAE financés

694 certifications CléA acceptées

26 dossiers du dispositif Transco financés

Les faits marquants de l'année 2022

janvier

Campagne de communication nationale.

Déploiement des permanences de Transitions Pro Occitanie dans toute la région

Février

Une nouvelle instruction assouplit TransCo et fait apparaître TransCo Congé Mobilité

Mars

Campagne de communication déployée dans toute la région Occitanie

Avril

Qualiopi, gage de qualité des prestataires d'actions de formation remplace Datadock

Juin

Transitions Pro reprend le financement de la VAE

Septembre

Organisation du premier forum Clés d'Avenir

Signature d'une convention de partenariat avec l'OPCO EP

Signature d'une convention de partenariat avec l'AFDET

Décembre

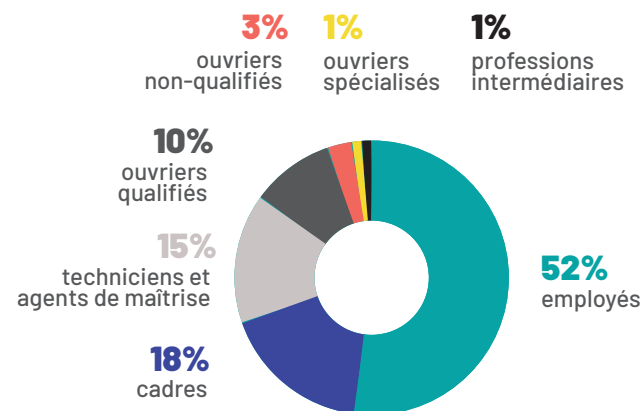
Maintien de la certification ISO 9001 après un audit de surveillance

1. Qui sont les bénéficiaires ?

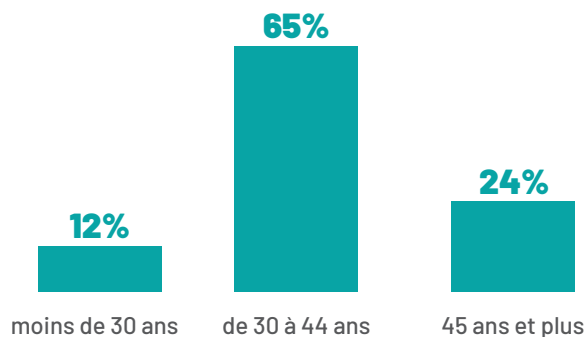
52%
DES BÉNÉFICIAIRES
SONT DES EMPLOYÉS

53%
SONT DES FEMMES

39 ANS
EST L'ÂGE MOYEN
DES BÉNÉFICIAIRES



Part des bénéficiaires selon leur profession et catégorie socioprofessionnelle



Part des bénéficiaires selon leur âge



Part des bénéficiaires selon leur genre

1. Qui sont les bénéficiaires ?

Les actions les plus financées en 2022 : « le Top 10 »

- 1 | TP Conducteur routier marchandises sur porteur 2 | DE Aide-soignant 3 | DE Infirmier 4 | BP Responsable d'entreprise agricole
5 | TP Développeur web et web mobile 6 | TP Gestionnaire de paie 7 | TP Assistant ressources humaines 8 | DE Accompagnant éducatif et social
9 | TP Electricien équipement du bâtiment 10 | TP Concepteur développeur d'applications et TP Technicien supérieur systèmes et réseaux

50%

DES DEMANDES DE
FINANCEMENT PROVIENNENT
DES DÉPARTEMENTS DE
LA **HAUTE-GARONNE** (31)
ET DE **L'HÉRAULT** (34)

Parole de bénéficiaire

"Ce coup de pouce qui m'a été donné m'a permis de me repositionner professionnellement. Sans Transitions Pro Occitanie, je ne ferais pas ce que je fais aujourd'hui. Je ne serais pas épanouie comme je suis."

Isabelle

2. Les outils au service de votre reconversion professionnelle

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP)

a succédé au Congé Individuel de Formation (CIF) le 1^{er} janvier 2019. Le PTP permet à tout salarié du secteur privé de suivre, à son initiative, une formation certifiante pendant ou hors temps de travail pour changer de métier ou de profession

1 684 DOSSIERS
DÉPOSÉS

1 090 DOSSIERS VALIDÉS PAR LA
COMMISSION PARITAIRE D'INSTRUCTION

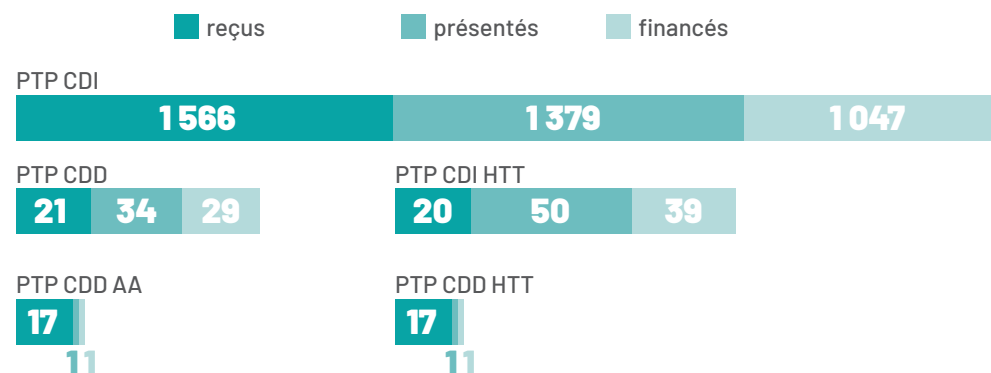
39,1 M €
ENGAGÉS

Parole de bénéficiaire

Avec mon nouveau métier, j'ai des perspectives d'évolutions, j'apprends tous les jours, j'ai augmenté mon employabilité... Je suis très heureuse d'être passée par là.

Céline

Nombre de dossiers reçus, présentés et financés par type de contrat



Le Projet de Reconversion Professionnelle (Dispositif Démissionnaire)

Depuis le 1^{er} novembre 2019, le Projet de Reconversion Professionnelle (Dispositif Démissionnaire), permet aux personnes en activité de concrétiser leur projet de reconversion professionnelle en étant indemnisées par Pôle Emploi (ARE) après vérification de certaines conditions d'éligibilité.

Les salariés peuvent alors démissionner pour effectuer :

- soit un projet de reconversion professionnelle nécessitant le suivi d'une formation,
- soit un projet de création ou de reprise d'entreprise

1 842 DOSSIERS
REÇUS

1 833 DOSSIERS PRÉSENTÉS EN
COMMISSION D'INSTRUCTION
PARITAIRE

1 673 AVIS FAVORABLE ÉMIS
PAR LA COMMISSION
D'INSTRUCTION PARITAIRE

2. Les outils pour valoriser votre expérience professionnelle

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

L'expérimentation permettant aux associations paritaires Transitions Pro de financer de manière forfaitaire des parcours de VAE, menée du printemps 2020 à décembre 2021, est relancée depuis le 1^{er} juin 2022 et pour une durée d'un an. Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

152
DOSSIERS REÇUS

⋮

274 K €
ENGAGÉS

⋮

96% DES DOSSIERS ONT ÉTÉ FINANCÉS
ENTRE SEPTEMBRE 2022 ET DÉCEMBRE 2022

« La VAE est une démarche hyper valorisante pour un parcours professionnel, mais beaucoup de salariés pensent devoir y parvenir tout seuls et cela demande de mettre à profit beaucoup de leur temps personnel. Je souhaite donner aux salariés les moyens d'en profiter en leur expliquant toute la démarche et en leur donnant les clés pour réussir, en termes d'accompagnement comme de financement. L'objectif, c'est vraiment de faciliter au maximum leur VAE ! »

Diane, chargée de mission information

TOP 5 des certifications visées

1 | DE aide soignant **2** | DE accompagnant éducatif et social **3** | DE auxiliaire de puériculture
4 | DE éducateur spécialisé **5** | DE éducateur de jeunes enfants

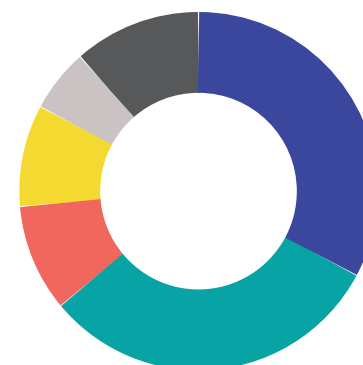
Principaux domaines d'activité des certifications visées

12%
Autres

5%
Industrie

9%
Commerces, vente
et GD

10%
Supports
aux entreprises



33%
Santé

31%
Services
à la personne et
aux collectivités

NOUVEAU

Pour vous permettre de bien comprendre le dispositif, ses conditions d'accès, les différentes solutions de prise en charge financière ou encore les acteurs existants pour vous accompagner tout au long de la démarche, nous avons mis en place une nouvelle réunion d'information collective sur la VAE !

2. Les outils de reconversion collective

Transitions Collectives (TransCo)

En 2022 Transitions Collectives (TransCo) a fait l'objet de deux nouvelles instructions réglementaires :

- Le 07 février 2022, les pouvoirs publics ont mis en place des délégués à l'accompagnement aux reconversions professionnelles (DARP) dans chaque département.
- Le 18 mars 2022, les modalités de prise en charge par l'État des coûts de formation et des coûts de rémunération lorsque le salarié bénéficie de formation certifiante dont la durée excède une année ou 1200 heures ont été renforcées.



2. Les outils pour valoriser vos connaissances et vos compétences

La certification CléA

Le certificat CléA s'adresse aux salariés et demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifiés, souhaitant valoriser des connaissances de base et des compétences.

866

CANDIDATURES
PRÉSENTÉES

694

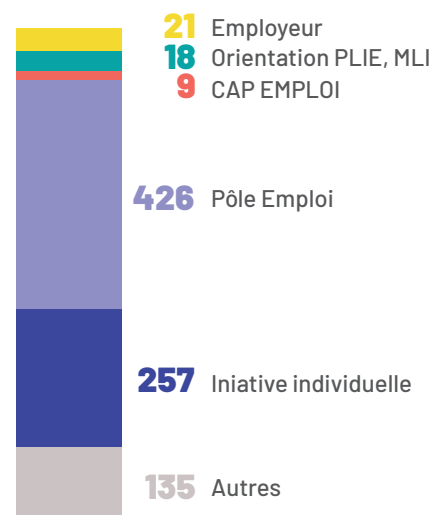
CANDIDATURES
CERTIFIÉES

80%

TAUX DE RÉUSSITE
À LA CERTIFICATION

— Origine de la démarche

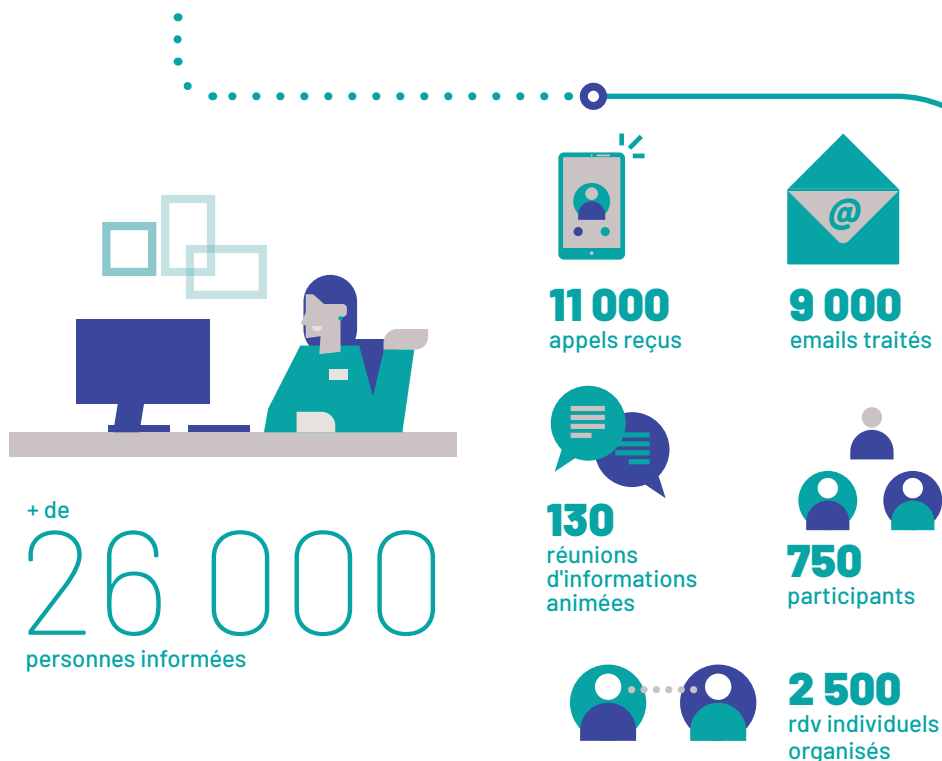
866 candidatures
présentées



3. Nos métiers pour vous accompagner dans votre projet de reconversion professionnelle

| Le pôle information répond à vos questions !

Pour cela, il vous accueille sur nos sites de Toulouse et Montpellier, assure des rendez-vous, anime des réunions et des ateliers et assure des permanences dans toute la région.



« Les ateliers, à la différence d'une réunion d'information, permettent de travailler concrètement sur son propre projet en ciblant les 3 critères d'évaluation sur lesquels la commission va se baser pour évaluer la demande de financement : la cohérence du projet, la pertinence du parcours de formation choisi et les connaissances du bénéficiaire par rapport aux perspectives d'emploi post-formation. Le travail réalisé en atelier permet de rédiger son dossier de sorte que le projet soit le plus clair possible pour la commission paritaire, mais c'est aussi un travail de recherche essentiel pour soi. La recherche d'éléments factuels et statistiques contribue finalement à soulever toutes les problématiques relatives à un projet de reconversion pour être 100 % préparé à la réalité du marché et du métier visé. »

Sofia, chargée de mission information

3. Nos métiers pour vous accompagner dans votre projet de reconversion professionnelle

► | Le pôle instruction analyse et évalue votre projet de transition professionnelle



100%

des dossiers reçus
ont été instruits



3 700

dossiers présentés à
la commission paritaire

« Le pôle instruction analyse les dossiers avant la commission paritaire pour calculer les différents montants de prise en charge, mais aussi pour vérifier qu'ils sont complets et qu'ils répondent bien aux 3 grands critères d'évaluation (pertinence, cohérence, perspectives d'emploi). Chaque projet est unique et mérite toute notre attention, c'est pour cela que ça prend du temps. On travaille vraiment au cas par cas pour bien comprendre les spécificités de chaque dossier et projet. C'est essentiel pour s'assurer que le bénéficiaire a pensé à tout. »

Karolina, référente parcours formation

**Votre dossier passe
en commission !**



3. Nos métiers pour vous accompagner dans votre projet de reconversion professionnelle

Si votre dossier est validé par la commission, le pôle remboursement prend le relais et s'occupe de payer votre formation et rembourser votre salaire à votre employeur.

16 090
DOSSIERS TRAITÉS

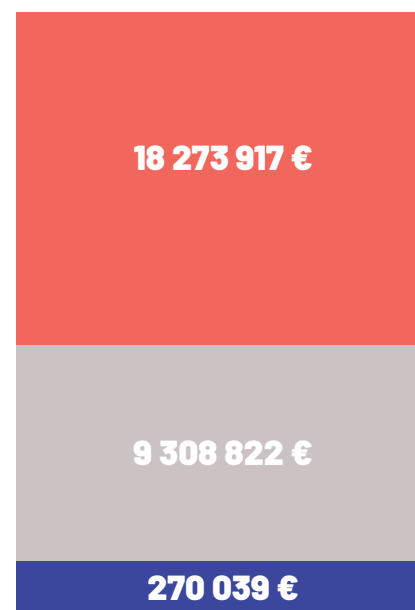
27,85 M €
DE DÉCAISSEMENTS
RÉALISÉS EN 2022

Nombre de dossiers traités en 2022



- nombre de remboursements rémunération et paies des stagiaires
- nombre de remboursements organismes de formation
- nombre de remboursements frais annexes

Décaissements en 2022



- rémunération et paie des stagiaires
- coûts pédagogiques
- frais annexes

Départ en
formation

4. Nos engagements pour 2022

S'assurer que la prestation financée est de qualité

Transitions Pro Occitanie bénéficie d'une véritable compétence en matière de qualité de la formation. Depuis la parution en 2018, de la loi pour la Liberté de choisir son Avenir Professionnel, la volonté du gouvernement a été de renforcer le cadre réglementaire en matière de qualité « OF » et l'indexer sur le financement.

Conformément au décret n°2019-564 du 06 juin 2019, relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle :

« Art. R6316-6 – Les organismes financeurs mentionnés à l'article L. 6316-1 veillent à l'adéquation financière des prestations achetées aux besoins de formation, à l'ingénierie pédagogique déployée par le prestataire, à l'innovation des moyens mobilisés et aux tarifs pratiqués dans des conditions d'exploitation comparables pour des prestations analogues.

Art. L6316-3 – Les organismes financeurs mentionnés au même article L. 6316-1 procèdent à des contrôles afin de s'assurer de la qualité des formations effectuées. »

Il s'agit, pour Transitions Pro Occitanie de s'assurer, au cœur des missions exercées, que :

- la prestation financée correspond bien au service commandé ;
- le service proposé est de qualité et répond aux exigences du décret en vigueur (respect des engagements réglementaires, financiers et bien sûr, qualité de l'offre de formation).

Transitions Pro Occitanie engage les prestataires de formation financés dans une démarche constructive et responsable en matière de qualité de l'offre de formation et s'inscrit donc en 2022, dans un double mouvement :

- une démarche pédagogique à destination des prestataires de formation par le biais d'informations spécifiques (RDV Bilan, réunions à thème) ;
- un rôle de garant des pratiques respectueuses de la qualité, et de fait, un renforcement des missions de contrôles : contrôle de la qualité effective et contrôle de service fait.

L'objectif 2022 en matière de qualité, est pour Transitions Pro Occitanie, d'accompagner les prestataires de formation et sécuriser les financements engagés.

Depuis 2020, **Transitions Pro Occitanie est certifiée ISO 9001 : 2015**, pour l'ensemble de ses sites, pour ses activités « d'association régionale assurant la gestion des projets de transition professionnelle des salariés au regard des sept missions confiées par la loi du 5 septembre 2018 et ses décrets d'application, et déploiement des certifications paritaires interprofessionnelles. »

En 2022, et à la suite de l'audit de suivi de notre **SMQ (Système de Management de la Qualité)**, **AFNOR Certification** a émis une décision favorable sur le maintien de notre **certification : ISO 9001 : 2015**.

C'est le résultat d'un travail d'équipe, d'un bon fonctionnement interne et d'une maîtrise de nos activités, deux ans seulement après le lancement de Transitions Pro Occitanie.



5. Le suivi du CEP en région Occitanie

Transitions Pro Occitanie est positionnée comme l'ensemblier et le lieu légitime d'échange et de concertation sur le déploiement de la mission CEP en région Occitanie.

Quatre missions confiées à Transitions Pro :

- Faciliter les coopérations entre opérateurs, par des actions conjointes de communication, de professionnalisation des équipes, de co-construction d'outils, d'indicateurs, de coanimation d'événements en région ...
- Suivre les indicateurs d'évaluation de la mission de conseil,
- Analyser les dynamiques régionales et territoriales,
- Rédiger un rapport annuel afin de présenter une synthèse des analyses quantitatives et qualitatives des réalisations/actions menées en région, les observations et/ou constats.



Ce qui est

OBSERVATION

CAPITALISATION

ANALYSE
RÉGIONALE

FORMALISATION
DU RAPPORT

Ce qui peut l'être

ALERTE
auprès de
France Compétences

A définir par le CA
Périmètre et nature
de l'alerte

Périodicité et modalités
de remontée des alertes

Ce qui ne l'est pas

AUDIT

CONTROLE

**SUIVI
DU MARCHÉ
CEP ACTIFS
OCCUPÉS**

Constats

- Le CEP représente un service d'accompagnement public régional d'orientation gratuit, personnalisé, neutre et confidentiel et accessible à tous les actifs quels que soient leur demande et leur statut (les actifs en emploi et demandeurs d'emploi). Ce service est délivré sur l'ensemble du territoire Occitanie.
- En 2022, les opérateurs ont démontré d'une part leur capacité à favoriser la promotion du CEP et d'autre part leur implication sur les enjeux de la mobilité professionnelle (transition/évolution/reconversion professionnelle). Les opérateurs du CEP et Transitions Pro Occitanie répondent à un objectif partagé : sécuriser et fluidifier les parcours des actifs en région, en connexion avec l'écosystème de l'emploi/formation et avec cette volonté omniprésente de renforcer les coopérations entre acteurs.
- Restent les questions de l'uniformité et de la complémentarité des offres de services, ainsi que leur évolution pour poursuivre le déploiement du CEP en région.

4 100 000
ACTIFS ONT BÉNÉFICIÉ
DU CEP EN 2022,
DONT 460 866 EN OCCITANIE

6. Votre avenir c'est toute notre histoire : une communication élargie sur la région

Campagne de notoriété grand public du réseau des Transitions Pro

"Le plus dur, ça a été d'y croire" : En février 2022, le réseau des Transitions Pro déploie une campagne de communication 100 % digitale sur toute la France. L'objectif ? Balayer les principaux freins à la reconversion professionnelle.



« Envie de changer de métier ? Rendez-vous à côté de chez vous ! » : le message est clair pour notre campagne de communication régionale, pensée sous le signe de la Rencontre.

En ligne ou dans les commerces de proximité, notre campagne s'est déployée dans toute la région Occitanie. Nos permanences, nos lieux de rencontre et même nos entrées se sont relookés pour l'occasion.

« Votre avenir,
c'est toute notre histoire »

Une signature de marque, spécifique à Transitions Pro Occitanie

Campagne radio

1 520
Spots diffusés
1 019 070
Contacts touchés

Campagne digitale
Facebook Ads et Google Ads

586 000
clics
4 057 510
Impressions

Campagne d'affichage
de proximité sur toute
la région Occitanie

15 000
Flyers distribués
200
Affiches

Campagne vidéo

4
Témoignages de
reconversion réussie
tournés
1
Témoignage
entreprise



6. Votre avenir c'est toute notre histoire : une communication élargie sur la région

Clés d'Avenir - Le forum de la reconversion professionnelle organisé par Transitions Pro Occitanie à Toulouse

Organisé par l'Opco EP et Transitions Pro Occitanie, avec le soutien de la DREETS et de la Région Occitanie, le forum Clés d'Avenir, a pour ambition d'être le lieu de rencontre entre les publics ayant un projet de reconversion professionnelle, de formation, de création ou reprise d'entreprise, et les organismes et institutions pouvant les appuyer dans cette démarche.



Près de
250
participants
aux tables
rondes

Près de
500
participants
aux ateliers
thématiques

90
personnes ont
assisté aux pitches
avec **9 témoignages**
de salariés ayant
réussi leur
reconversion

+ de 100
participants à
la cérémonie
d'ouverture

+ de 450
visiteurs sur
le forum / stand

mais aussi...

25
événements couverts
par Transitions Pro
Occitanie en 2022
= 1500 personnes
renseignées sur nos
stands

4 230
abonnés sur
les réseaux sociaux
et **70 publications**
postées

314 000
visites sur le site internet

7
articles rédigés
par notre par-
tenaire presse
Ecomnews dont 4
vidéos reportages

7. Nos partenaires en région



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

1. Partenaire de longue date, le Conseil Régional met à la disposition de Transitions Pro Occitanie des lieux de permanences dans son réseau de Maison de l'Oriention et Maison de Région pour assurer des réunions d'information collectives.

2. Transitions Pro Occitanie est membre de droit du SPRO (Service Public Régional de l'Oriention) et est présent, aux côtés des CEP, aux réunions territoriales pilotées par la Région.

3. Une convention de partenariat avec l'APEC Occitanie pour accélérer le déploiement d'actions communes, poursuivre le travail initié entre les deux structures depuis longue date et collaborer étroitement dans la mise en œuvre du PRP (Dispositif Démissionnaire).

4. Renouvellement du partenariat entre l'AGEFIPH et Transitions Pro Occitanie pour anticiper, faciliter et amplifier l'accès aux Projets de Transition Professionnelle (PTP) en faveur des personnes en situation de handicap.

5. Une collaboration étroite avec Pôle Emploi pour suivre les parcours « PRP ».

6. Une convention de partenariat avec OCAPIAT dans le but d'encourager et cofinancer les projets de transitions professionnelles vers les filières d'OCAPIAT (agriculture, agroalimentaire et pêche).

7. Une convention de partenariat avec le Réseau EVA pour renforcer l'efficacité de nos actions en favorisant l'orientation et l'information réciproque des publics : coopérer dans l'intérêt de la sécurisation des parcours des salariés d'Occitanie.

8. Une convention de partenariat pour affirmer la volonté commune de Transitions Pro Occitanie et du Carif Oref Occitanie de mener conjointement des actions dans le cadre de l'observation, de l'information et de la professionnalisation à destination des acteurs et partenaires de la formation professionnelle de la région Occitanie.

En 2022, Transitions Pro Occitanie signait 3 nouvelles conventions de partenariat :

9. Avec l'AFDET pour développer TransCo sur le territoire en accompagnant au mieux les entreprises et leurs salariés dont les emplois sont fragilisés, et en faisant le lien entre les salariés en reconversion professionnelle et les besoins des entreprises.

10. Avec l'OPCO EP pour amplifier la mobilisation des entreprises et des branches en faveur de l'emploi des publics en reconversion.

11. Avec l'ANLCI pour sensibiliser les partenaires afin qu'ils puissent repérer les personnes en situation d'illettrisme et faire connaître les actions et les dispositifs mis en place pour agir contre ce dernier.

Transitions Pro Occitanie vous accueille en Région



Espace territorial de Toulouse
Parc Technologique du Canal
4 rue Giotto
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE



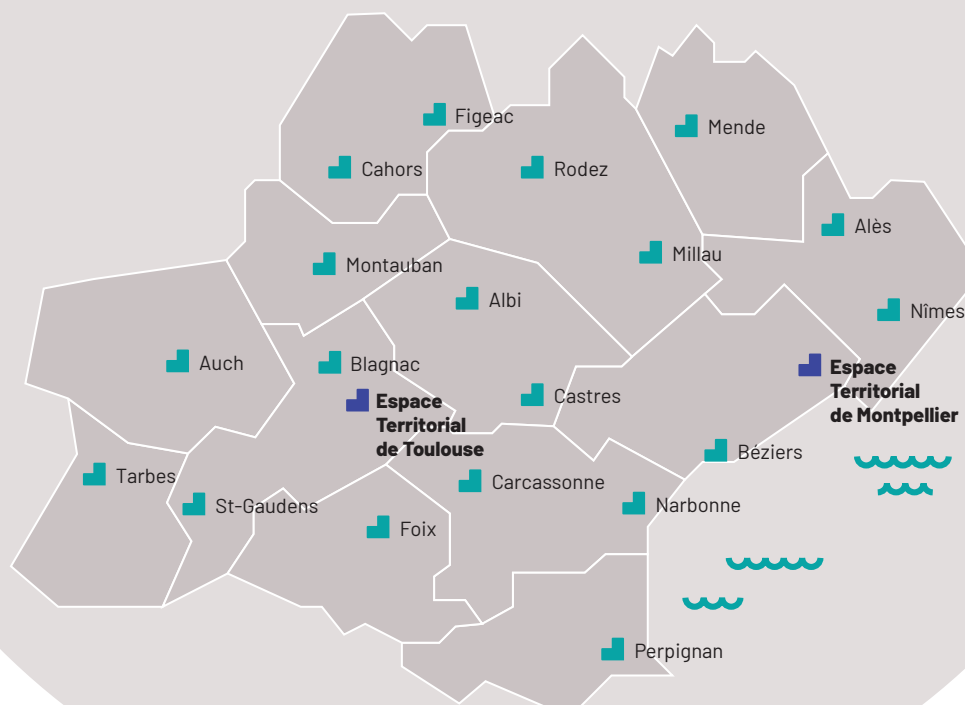
Espace territorial de Montpellier
Parc d'activité de la Peyrière
10 rue Robert Schuman
34430 ST JEAN DE VEDAS



Numéro unique
05 62 26 87 87



E-mail
accueil-general@transitionspro-occitanie.fr



lieu de permanence



Espaces territoriaux de Transitions Pro Occitanie

